



Payé un produit inferieur par rapport au devis (fenêtres)

Par **jtc58**, le **29/06/2009** à **11:29**

Bonjour,
Le 28 mai nous avons fait posé 8 fenêtres en PVC et ma femme en toute confiance à réglé la totalité de la facture aux ouvriers. Mais le soir en vérifiant le devis avec la facture désagréable surprise une option importante (poignée centrée Sécustik) à été changé en poignée non centrée blanche Tokio sur tous les fenêtres. Et c'est effectivement ce que j'ai. Dès le lendemain jje téléphone au commercial, peut pas me répondre il était à l'hôpital. Finalement quelque jours après je l'ai et il me demande une semaine pour s'occuper de moi. et je l'ai eu encore la semaine dernière et il me mène en bateau en me demandant encore des jours.. Quelles sont les démarches que je dois faire?
Puisque qu'il ma fait payé un produit inferieur par rapport à mon devis.
Merci de m'indiquer la marche à suivre.